Marianne symbole République Française
Logo Atout France

Renouvellement du contrat de destination Côte d’Azur France, Terre d’Evenements pour trois ans (2020-2022).

Article

Le Comité Régional du Tourisme Côte d’Azur France, Atout France, le Département des Alpes-Maritimes, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d’Azur, le CRT Sud Provence-Alpes-Côte d’Azur et Provence Côte d’Azur Events, unissent leurs forces pour le rayonnement et l’attractivité de la destination CÔTE d’AZUR FRANCE, à travers le renouvellement pour les trois prochaines années, du Contrat de Destination Côte d’Azur France, Terre d’événements.

Ce nouveau contrat de destination s’inscrit dans le Contrat cadre de développement et d’internationalisation signé le 29 novembre dernier entre Atout France, la Région et le Comité régional de tourisme Provence - Alpes - Côte d’Azur. Il s’adosse par ailleurs sur le plan d’action du Comité Régional du Tourisme CÔTE d’AZUR FRANCE qui affiche pour 2020, une centaine d’actions phares.

Ce contrat de destination est le premier signé dans le cadre du nouveau dispositif mis en œuvre par Atout France depuis le 1er janvier 2020, pour diversifier les expériences de séjours en France. Ces nouveaux contrats cadres régionaux et contrats de destination associés s’appuient à la fois sur la structuration de l’offre (grâce à un volet ingénierie) et sur la notoriété des marques mondiales de destination, ainsi que sur la nouvelle marque Explore France, déployée par Atout France depuis août 2019.

Bilan du précédent contrat de destination
La démarche, initiée dès 2016 avait permis de mettre en place une nouvelle stratégie de marque CÔTE d’AZUR FRANCE, en s’appuyant sur une stratégie marketing novatrice, fondée sur un partenariat public-privé, avec l’objectif d’accroitre la fréquentation touristique à travers la structuration et la promotion de trois filières : le sport, la culture et le tourisme d’affaires.

Trois ans plus tard, les effets positifs des actions innovantes et opérationnelles pour stimuler le tourisme azuréen sont tangibles :

- Les séjours sportifs ont enregistré une augmentation de +30% depuis le lancement du cluster « sport & tourisme » à l’occasion de l’Euro 2016 ;
- Dans un contexte très concurrentiel, un rebond de + 8% a été observé sur les séjours avions à motif « Mice » de 2016 à 2018 : ce chiffre est également le résultat de l’étroite synergie du CRT Côte d’Azur France avec Provence Côte d’Azur Events ;
- Quant au dernier cluster « culture & tourisme », initié fin 2018, il est animé depuis plus d’un an via la mise en œuvre d’un plan d’actions de promotion affinitaire pour atteindre l’objectif des 2 millions de séjours touristiques culturels !

Il croise les objectifs stratégiques suivants :

- Affirmer la dimension territoriale de la marque CÔTE d'AZUR FRANCE de Hyères à la frontière italienne ;
- Poursuivre la stratégie de valorisation des événementiels sur l'ensemble de ce territoire Côte d'Azur France ;
- Faire évoluer les Clusters Côte d'Azur France en laboratoires innovants et opérationnels en terme de marketing ;
- Renforcer l'expérience de chacun des visiteurs ;
- Amplifier les collaborations public-privé ;
- Prendre en compte les exigences environnementales.

Lire la totalité du communiqué de presse

C'est quoi un Contrat de Destination ?
Les Contrats de destination, dont le pilotage est assuré par Atout France depuis le 1er janvier 2020, constituent des outils innovants et opérationnels pour accélérer le développement international des destinations touristiques, renforcer l'attractivité des territoires, et fédérer sur plusieurs années acteurs publics et privés autour d'objectifs communs en matière d'ingénierie (structuration et développement de l'offre, qualité d'accueil) et de promotion sur les marchés. Ils intègrent également des démarches d'intelligence économique et prévoient un renforcement des actions en matière de développement durable.
La Direction Générale des Entreprises du ministère de l'économie et des finances, qui pilotait ce dispositif jusqu'à présent, avait précédemment élaboré et signé une vingtaine de Contrats de destination actifs portés par des marques d'envergure mondiale.

Visuel @Crédit photo Traverso